

MAIRIE DE SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR



Accueil de loisirs Péri-scolaire 2017 – 2018

PHOTO
OBLIGATOIR
E

Ecole maternelle Le Bourg – Petite Section

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

(joindre obligatoirement la fiche
sanitaire)

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

Ce dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre enfant à l'année, à l'accueil du matin, au restaurant scolaire, à la garderie du mercredi midi, aux activités culturelles et sportives (TAP), aux jeux libres du soir, à l'accueil du soir, à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et au transport périscolaire (pour les élèves de maternelle inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi). En fonction de vos besoins, l'équipe reste à votre écoute pour moduler les inscriptions (annulation ou ajout occasionnel).

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété

A l'attention de Mélanie CARVALHO

En Mairie – 13 rue J. et C. Reynier 69450 Saint-Cyr-Au-Mont-d'Or

ou par mail à : periscolaire.bourg@stcyraumontdor.fr

Impérativement avant le vendredi 14 juillet 2017

1 – Accueil du matin : 7h45-8h30 (cocher les jours)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

2 – Garderie du mercredi midi : 11h30-12h30 oui non

3 – Restaurant Scolaire : 11h45-13h45 (cocher les jours)

lundi	mardi	Mercredi <i>Réservé aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs l'après-midi</i>	jeudi	vendredi

Allergie alimentaire : Oui Non

Si oui, préciser l'allergie :

Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée au service enfance de la Mairie. L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la responsable du service enfance de la mairie.

4 – Sortie à 15h45 après la classe : (cocher les jours)

lundi	mardi	jeudi	vendredi
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

5 – Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : 15h45-16h45 (cocher les jours)

lundi	mardi	jeudi	vendredi
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Merci d'indiquer vos préférences entre les choix A, choix B ou choix C pour chacun des trois trimestres de l'année scolaire 2017-2018: 1 = choix prioritaire, 2 = 2nd choix, 3 = 3^{ème} choix.

	Trimestre n°1 : Parcours Le jeu sous toutes ses formes		
	Choix A	Choix B	Choix C
Lundi	Jeux de construction	Initiation Anglais	Multisports
Mardi	Jeux de plein air	Jeux de construction	Initiation Anglais
Jeudi	Multisports	Jeux collectifs	Imaginaire
Vendredi	Imaginaire	Ludothèque	Jeux de construction

Préférences :

Trimestre n°2 : Parcours Santé et Bien-être			
	Choix A	Choix B	Choix C
Lundi	Jardinage	Cuisine	Imaginaire
Mardi	Multisports	Imaginaire	Corps en Mouvement
Jeudi	Eveil Musical	Initiation Anglais	Jardinage
Vendredi	Initiation Anglais	Multisports	Méditation

Préférences :

Trimestre n°3 : Parcours Artistique et Culturel			
	Choix A	Choix B	Choix C
Lundi	Multisports	Univers Marionnette	Jeux de construction
Mardi	Initiation anglais	Créations	Jeux de plein air
Jeudi	Jeux de construction	Initiation Anglais	Univers Marionnette
Vendredi	Bibliothèque	Imaginaire	Méditation

Préférences :

6 – Sortie après les TAP : 16h45-17h00 (cocher les jours)

lundi		mardi		jeudi		vendredi	
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

7- Activités du soir (goûter, temps calmes, jeux ...) : 17h00-18h00 (cocher les jours)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

8- Accueil du soir : 18h00-18h30 (cocher les jours)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

9 – Accueil de Loisirs du mercredi après-midi :

- Avec repas (l'enfant est pris en charge à la sortie de classe) 11h30-18h30
- Sans repas 13h30 – 18h30 (lieu d'accueil à l'école Champlong)

10 – Paiement :

Choix du mode de règlement des factures :

- Directement auprès du Trésor Public
- Par prélèvement

Si vous êtes intéressé par le prélèvement automatique, veuillez fournir un relevé d'identité bancaire et une autorisation de prélèvement.

Si vous aviez opté pour ce mode de règlement l'année scolaire précédente et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, vous n'avez pas besoin de fournir à nouveau ces deux documents.

11- Coordonnées des parents de l'enfant :

Nom et Prénom du père:

Adresse : Ville :

☎ Domicile : Portable : Professionnel :

Adresse Mail :

Nom et Prénom de la mère:

Adresse : Ville :

☎ Domicile : Portable : Professionnel :

Adresse Mail :

Enfants de la famille :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SCOLARISE	ETABLISSEMENT

Situation de Famille :

- Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e)
 Vie maritale Veuf(e) Célibataire

En cas de divorce et litiges familiaux, Quel parent a la garde de l'enfant* ? Père Mère

A qui doit-on adresser la facture ? Père Mère

**Fournir la photocopie du jugement ou toute pièce justificative attestation l'attribution de la garde de l'enfant.*

12- Personnes autorisée(s) à récupérer l'enfant à la sortie des activités

Un justificatif d'identité sera demandé à la personne désignée par l'équipe d'encadrement. L'enfant ne pourra pas être confié à une tierce personne ne figurant pas ci-dessous.

NOM, Prénom :
Téléphone Fixe: Portable :.....
Lien avec l'enfant (grand-mère, grand-père, frère, sœur, nounou, voisin ...)
.....

NOM, Prénom :
Téléphone Fixe: Portable :.....
Lien avec l'enfant (grand-mère, grand-père, frère, sœur, nounou, voisin ...)
.....

NOM, Prénom :
Téléphone Fixe: Portable :.....
Lien avec l'enfant (grand-mère, grand-père, frère, sœur, nounou, voisin ...)
.....

Autres commentaires ou précisions :

.....
.....

Le responsable légal de l'enfant,

Fait à :

Date :/...../.....

Signature :

Documents à fournir :

Pour toute inscription, veuillez obligatoirement fournir les photocopies des pièces justificatives suivantes :

- Dossier d'inscription dûment rempli et signé avec une photo d'identité récente de l'enfant
- Fiche sanitaire dûment rempli et signé
- Dernier avis d'imposition (en cas de non-présentation, le tarif maximum sera appliqué)
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation d'assurance au nom de l'enfant pour l'année scolaire 2017-2018 mentionnant « responsabilité civile vie privée » **et** « individuelle accident » pour les activités périscolaires
- Photocopie des pages des vaccins du carnet de santé (D.T.P. à jour obligatoirement)
- La demande de prélèvement renseignée, si vous optez pour le prélèvement automatique.

Dossier complet à faire parvenir par courrier ou à déposer au plus tard le Jeudi 13 Juillet à :

Mairie Saint-Cyr-Au-Mont-d'Or
13 Rue Jean et Catherine Reynier,
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or